

Un budget de \$736,153 pour l'année 1967 adopté à Shawinigan-Sud

La taxe foncière haussée de 12 pour cent

Par André Bellemare
 SHAWINIGAN-SUD — Pour l'exercice financier de l'année 1967, les citoyens de la ville de Shawinigan-Sud devront contribuer un peu plus que l'année dernière au trésor de la municipalité. En effet, les conseillers de Shawinigan-Sud ont

adopté le budget pour l'année qui vient, budget qui prévoit une hausse de douze pour cent de la taxe foncière. C'est ce qui ressort du règlement No 250 tel que proposé par le conseiller Philippe Boulanger et appuyé par son confrère Loretto Lafrenière. Les dépenses administrati-

ves se chiffrent à \$736,153.31 comparativement au montant de \$346,030 dans la colonne des revenus.
Les dépenses
 Le Service de la dette prend la plus grosse bouchée des dépenses avec une somme de \$279,198; suivent les Travaux publics qui coûteront \$97,744.31; département de l'aqueduc, \$49,060; département des policiers et pompiers, \$72,060; garage municipal \$46,214; département du secrétaire-trésorier, \$37,580; département du gerant \$32,605; département des bénéfices supplémentaires \$32,000.
 Telles sont les principales dépenses auxquelles aura à faire face le conseil municipal de Shawinigan-Sud pour l'année 1967. Ajouter à cela les de-

partements du Bien-être social de la Commission des Loisirs (\$15,240), de la capitalisation, des assurances générales et diverses autres dépenses (\$27,972), nous atteignons dès lors la somme de \$736,153.31.
Les revenus
 D'autre part, les revenus de la municipalité ne sont pas aussi élevés que les dépenses. Dans cette partie du budget, la ville percevra le montant total de \$346,030 selon divers sources. De cette somme, la taxe d'eau (\$130,000) et la taxe de vente (\$125,000) garnissent la majeure partie des fonds municipaux. Les subventions gouvernementales pour le service de la dette et l'entretien des chemins d'hiver rapporteront la somme de \$23,200 tandis que le service des vidanges rapporte le montant de \$22,000 dans

la colonne des revenus. Et puis, il y a une foule d'autres sources, mineurs de revenus telles les taxes de cheminées et d'amusement, les permis de construction, les parcomètres, les aménagements divers, etc.
 Si nous établissons la différence entre les revenus et les dépenses, nous arrivons à un montant de \$390,123.31. Or, c'est justement cette différence que les contribuables de Shawinigan-Sud devront combler en payant une taxe foncière sur les biens-fonds imposables de \$2.25 du cent dollars d'évaluation au lieu de \$2.00 telle qu'imposée depuis trois ans. Précisons que les biens-fonds imposables de Shawinigan-Sud sont évalués à \$17,179,325.
 Par ailleurs, les terres en culture atteignent une évaluation de \$358,400. Le règlement

230 prévoit un prélèvement de \$1.90 du cent dollars d'évaluation sur ces terrains de culture taxés basés sur la valeur des immeubles.
M. Charles Mills
 Commentant le présent budget, le gerant de la ville de Shawinigan-Sud, M. Charles Mills, a déclaré que les membres du conseil de ville ont dû prendre une telle décision à cause des travaux d'urgence d'égout et d'aqueduc faisant suite à l'adoption du règlement 181, qui ont été effectués dans la municipalité depuis trois ans. Ces améliorations ont entraîné substantiellement les coffres de la cité si nous considé-

rons qu'ils ont coûté la somme de \$2,100,000.
 D'autre part, M. Mills a déploré le ralentissement dans le domaine de la construction qui constitue toujours une bonne source de revenus pour une ville. Le gerant a fait remarquer, enfin, que la perception de la taxe de vente n'avait pas rapporté d'après les prévisions escomptées. Pour ces raisons, il a été rendu nécessaire de procéder à un rajustement de l'équilibre budgétaire en majorant la taxe foncière.

Pour qui sait distinguer...

O.F.C.

WHISKY CANADIEN

DISTILLÉS, VIEILLIS ET EMBOUTILLÉS AU CANADA PAR CANADIAN SCHENLEY DISTILLERIES LTD., VALLEYFIELD, CANADA

Profitez de notre vente de LIQUIDATION pour vos cadeaux de Noël

- JOLIES BLOUSES \$178
- JUPES
- VETEMENTS DE BASE

TOUT DOIT ÊTRE VENDU AUSSI MANNEQUINS ET ACCESSOIRES DE MAGASIN.

LINGERIE MESSIER

346, 6e AVENUE — GRAND/MÈRE

TEL.: 538-8483

Les commissaires de St-Gérard font vendre des propriétés pour arrérages de taxes

ST-GÉRARD (D.L.) — Les membres de la commission scolaire de St-Gérard-des-Laurentides ont décidé de prendre les moyens à leur disposition pour recevoir les arrérages dans les comptes de taxes. En effet, lors de leur réunion de mardi, il a été résolu de dresser une liste de ceux qui doivent des taxes à la municipalité et de la faire parvenir au conseil de comté pour faire vendre les propriétés concernées.
 Tous les membres de cette commission scolaire étaient présents à cette réunion. Ils ont spécifié que cette liste sera envoyée pour le 20 décembre et qu'une copie sera affichée à la porte de l'église ainsi qu'au bureau de poste.
 On sait que la loi scolaire permet aux commissaires d'écoles de prendre cette mesure lorsque des contribuables négligent de payer leur dû à la commission scolaire. Les commissaires de cette municipalité ont rempli toutes les formalités pour se prévaloir des dispositions du code scolaire.
 C'est un montant total de \$3,697.71 qui est dû à cette commission scolaire en arrérages et ce par 35 contribuables. Il est à noter que le secrétaire-trésorier est dans l'impossibilité de rejoindre 10 de ces contribuables car leur adresse est inconnue.
 Le plus important montant d'arrérage est pour l'année 1965-66 soit un montant de \$3,512.71. Ce montant est de \$170.10 pour 1964-65 et de \$14.90 pour 1963-64.
 Le secrétaire-trésorier, M. Emilien Bergeron a souligné que cette commission scolaire fera prochainement face à un sérieux problème financier. Il a souligné que sur un montant de \$26,325.15 de comptes provisoires, un montant de \$14,543.23 a été reçu ce qui signi-

fie que les contribuables doivent encore \$11,781.92.
 Il a précisé que si ces comptes ne sont pas payés dans un avenir prochain il est possible que cette commission scolaire ne soit pas en mesure de verser les salaires au personnel enseignant au mois de janvier prochain.
 Il a aussi mentionné que cette commission scolaire doit effectuer des déboursés pour un montant de \$14,100.79 au mois de décembre et il lui reste en caisse \$14,036.26. De plus, il faut que cette commission scolaire paie mensuellement un montant de \$8,000, soit le salaire et l'administration à l'échelle locale et sa répartition à la commission scolaire régionale.
 Sur ce dernier point, un montant de \$6,000 a été versé dernièrement mais son arrérage à cette commission scolaire s'élevait présentement à \$19,224.72.
 Pour ce qui est du taux nominalisé, il a été établi par le ministère de l'Éducation à \$ 86 du \$100 d'évaluation. Il semblerait qu'il était de \$10.08, avant les représentations faites par les commissaires pour le faire modifier.
 Les commissaires ont profité de leur dernière séance pour inviter tous les contribuables à suivre les activités de la Commission scolaire. Les séances ont lieu le deuxième mardi de chaque mois.

M. Gilbert avertit les automobilistes

SHAWINIGAN (A.B.) — Le directeur de la police de Shawinigan, M. Leopold Gilbert, lance un avertissement aux automobilistes qui ont tendance à remplir à pleine capacité leur réservoir à gazoline de leur voiture. A cause du froid qui arrive à grand pas, il est assez dangereux de faire le plein totalement, jusqu'à la limite de la capacité du réservoir. Les changements de température étant trop brusques en passant de l'intérieur à l'extérieur et vice-versa, il arrive que le gaz se dilate, pouvant provoquer quelque éclatement ou même une explosion.
 Il vaut toujours mieux user de prudence et ne pas jouer un élément dangereux. Le directeur Gilbert ne saurait trop insister pour amener les gens à prendre conscience du danger qui menace toujours quand il s'agit de gazoline.

PALACE
 GRAND MÈRE
 Lun à Sam 12 au 17 déc.
 "LE CORNIAUD"
 avec Bourvil et Louis de Funès
 aussi
 "LE BOURREAU DE LONDRES"

BAMBOO BAR
 DISCOTHEQUE A GOGO
 En haut du
CAFE DES ARTISTES
 676, 6e Avenue — Grand Mère

En vedette cette semaine:
KEN SUMMERS TRIO
 AVEC
LES GOGO GIRLS
 Pas de frais d'entrée.

OUVERTURE d'un NOUVEAU MAGASIN
 JEUDI le 15 DECEMBRE
 ESCOMPTÉ DE 30 à 40% sur les articles de camping et de sports

HABITS D'AUTO-NEIGE
 Garantis 40° sous zéro. Rég. 49.95
SPECIAL D'OUVERTURE \$2795

REFRIGERATEUR SNO-QUEEN
 Se branche sur le 110 V. aussi bien que sur l'allumeur de votre auto.
 Rég. 69.95
SPECIAL \$5995

LE CENTRE du CAMPING Enr.
 645, Principale Ste-Flore Tel.: 538-8956

A VOTRE HOMME
 OFFREZ CE QU'IL Y A DE MEUX

Oui, il ne sera heureux que si vous lui offrez un cadeau venant de chez "Baribeault Vêtements"

Cravates de soie à motif ou unies
 Robes de chambre
 Veste pour le golf
 Ceinture de cuir ou élastique
 Parapluie de grande qualité
 Gants doubles ou non
 Boutons de manchette avec épingle
 Bas de laine ou nylon
 Pyjamas confortables
 Sous-vêtement
 Chemises sport
 Chemises de toilette
 Superbes gilets de style cardigan
 Blazer traditionnel

LA POSITION DE

L'ASSOCIATION PROFESSIONNELLE DES ENSEIGNANTS DE LA MAURICIE

DANS LE PRESENT CONFLIT

CLASSIFICATION

Le Brevet Supérieur ne doit pas être dévalorisé. Il y a dix (10) ans environ, le Brevet Supérieur était le plus haut brevet d'enseignement décerné par nos Ecoles Normales.

Les détenteurs de ces brevets qui ont fait carrière dans l'enseignement avaient donc eu le mérite de prolonger leurs études plus longtemps que plusieurs de leurs confrères. Les salaires peu reluisants et les conditions de travail peu alléchantes de ce temps n'étaient certes pas des motifs qui pouvaient encourager ces personnes à poursuivre de telles études.

Elles ont souvent fait leur expérience dans des classes parfois nombreuses et même à divisions multiples. Elles ont évolué avec les méthodes d'enseignement et souvent même elles les ont fait évoluer, car elles avaient à cœur de promouvoir l'éducation. Aussi, ont-elles été obligées de s'initier à des méthodes nouvelles, de suivre des cours qu'elles ont payés elles-mêmes et qui, bien des fois, ne servent même pas à les hausser d'une catégorie; en effet, aucune classification n'a été prévue dans ce sens.

Est-ce raisonnable de disqualifier ces professeurs riches d'expérience et qui pendant nombre d'années ont été les plus haut cotés dans l'enseignement?

Dans les autres domaines de la société, voit-on diminuer les traitements des personnes qui ont obtenu des qualifications il y a nombre d'années?

L'ASSOCIATION PROFESSIONNELLE DES ENSEIGNANTS DE LA MAURICIE

Apportez-en chez-vous ce soir - Ble \$1.75

JORDAN VALLET
 Cracking Rosé

RAQ 632F

VIINS JORDAN

JORDAN WINES (INC) LTD. MONTREAL, QUEBEC

BARIBEAULT VETEMENTS
 le choix de l'élégant.
 SHAWINIGAN TEL.: 537-6127

623, 5e RUE

Drummondville contée...

Depuis quelque temps, un policier de la cité est désigné pour assister aux assemblées régulières du conseil afin de maintenir le "decorum" et en certaines occasions, l'ordre.

Or, lundi dernier, un policier était de faction dans la salle des délibérations, mais pour peu de temps, car après plus d'une demi-heure de délibérations, seulement quatre personnes assistaient à l'assemblée, et encore, elles arrivèrent l'une après l'autre...

Comme quoi les séances se suivent et ne se ressemblent pas... puisque lors de la dernière réunion, la salle était remplie à capacité et que le maire Bernier avait même félicité les personnes présentes pour l'intérêt qu'elles manifestaient à la chose municipale!

Les Peintres de la Gamme, un chœur de chant mixte dont Mme Marielle Carrier est la directrice, se fera entendre samedi soir à la télévision au canal 13, au programme "Industrie et Commerce" qui passe à 6 heures.

Cette émission d'une demi-heure sera la prélude des émissions à l'occasion de Noël.

M. Philippe Plouin, Directeur régional du Québec pour l'Expo '67, recevra à un déjeuner-causerie demain midi, les maires des différentes municipalités du comté de Drummond, ainsi que les présidents d'associations, industriels, restaurateurs et hôteliers intéressés aux travaux préparatoires de l'Expo.

A cause de divergences d'opinions de la part de certains membres du club Rotary, à la suite de la causerie présentée par M. Maurice Richard, la semaine dernière, et qui avait pour titre: "Situation de l'industrie au Québec", le président Jack Lapointe a suéner sa conférence de faire polycopier son texte pour distribuer aux membres... que ceux-ci puissent en prendre note et faire les remarques appropriées par écrit. A un prochain souper, l'intéressé pourra fournir certains explications qui n'auraient pas été bien comprises.

La directrice des Peintres de la Gamme, Mme Marielle Carrier, recevra à son domicile ce soir, quelques personnalités de la ville à l'occasion du premier anniversaire de fondation de ce chœur de chant mixte qui connaît de grands succès.

Une lettre du président de la Chambre de Commerce du comté soulève au conseil que M. Grégoire Mercure, qui agissait jusqu'ici comme président du comité touristique de la Chambre, était maintenant promu au poste de secrétaire-gérant de la

Me Jules Bellavance prend la présidence de la Jeune Chambre

PRINCEVILLE (G.A.B.) — Un nouveau président a été choisi pour diriger le travail de 1966-67 à la Jeune Chambre de Princeville. Me Jules Bellavance, avocat, a accepté de compléter le mandat de M. Doris Tardif qui a donné sa démission. M. Tardif a été victime d'un accident il y a quelques semaines et le repos prolongé qu'il a dû prendre l'a empêché de poursuivre son travail comme président; M. Tardif reste directeur de la Jeune Chambre.

Deux comités sont déjà à l'oeuvre à la Jeune Chambre "L'achat Chez-Nous et l'Art Oratoire". On étudie actuellement le projet d'un concours de décoration pour la période des Fêtes; la participation des

jeunes sera sollicitée pour la réalisation de ce projet.

Le président ex-officio, M. Roch Turgeon, travaille aussi à la préparation du congrès régional qui aura lieu à Princeville en mai 1967 pour les Jeunes Chambres des Bois-Francs et de l'Estrie. Un autre projet est toujours à l'ordre du jour à la Jeune Chambre de Princeville: c'est la formation d'un genre de fédération pour toutes les associations en activité dans la ville.

Le nouveau président de la Jeune Chambre de Princeville, Me Jules Bellavance qui est aussi conseiller juridique de la régionale Bois-Francs et Estrie, seconde M. Roch Turgeon pour les études à faire dans ce projet de fédération.



DEPUIS QUELQUES SEMAINES, il est de coutume au club Rotary, d'inviter un membre à prononcer une causerie de son choix à l'issue du souper hebdomadaire. Ainsi, mardi soir, la causerie était donnée par Raoul Janelle, représentant de Canadian Liquid Air depuis 13 ans, qui a présenté son sujet en fournissant

M. Janelle brosse un historique des procédés de l'oxygène et de l'acétylène

DRUMMONDVILLE (J.P.C.) — Les membres du club Rotary, qui assistaient mardi soir au souper hebdomadaire à la ferme de St-Cyrille, ont été fort surpris en même temps que fort intéressés par la causerie prononcée par M. Raoul Janelle, l'un des membres de la première heure.

Depuis quelques semaines, le Dr André Allaire, s'est chargé de trouver des conférenciers pour chacun des soupers hebdomadaires en l'absence d'invités de l'extérieur. Il choisit parmi les membres, un conférencier-éclair qui parle d'un sujet de son choix. Jusqu'ici, il a réussi à trouver parmi les membres assidus, de très bons conférenciers.

Mardi soir, M. Janelle a fourni d'intéressantes informations sur le commerce qu'il représente depuis 13 ans à Drummondville: celui de Canadian Liquid Air, aujourd'hui désigné galement sous le nom de "Air Liquide Canada Ltee". Il se spécialise dans la vente et la distribution des principaux produits du gaz, tels l'oxygène, le nitrogène, l'argon, l'hélium, le CO2, l'acétylène et les gaz anesthésiques et médicaux pour les hôpitaux.

Après discussion entre les échevins, il fut convenu de demander une entrevue avec les Underwriters, à une date qui leur conviendrait, afin d'obtenir les informations nécessaires sur cette anomalie.

Après discussion entre les échevins, il fut convenu de demander une entrevue avec les Underwriters, à une date qui leur conviendrait, afin d'obtenir les informations nécessaires sur cette anomalie.

Après discussion entre les échevins, il fut convenu de demander une entrevue avec les Underwriters, à une date qui leur conviendrait, afin d'obtenir les informations nécessaires sur cette anomalie.

Après discussion entre les échevins, il fut convenu de demander une entrevue avec les Underwriters, à une date qui leur conviendrait, afin d'obtenir les informations nécessaires sur cette anomalie.

Après discussion entre les échevins, il fut convenu de demander une entrevue avec les Underwriters, à une date qui leur conviendrait, afin d'obtenir les informations nécessaires sur cette anomalie.

Après discussion entre les échevins, il fut convenu de demander une entrevue avec les Underwriters, à une date qui leur conviendrait, afin d'obtenir les informations nécessaires sur cette anomalie.

Après discussion entre les échevins, il fut convenu de demander une entrevue avec les Underwriters, à une date qui leur conviendrait, afin d'obtenir les informations nécessaires sur cette anomalie.

Après discussion entre les échevins, il fut convenu de demander une entrevue avec les Underwriters, à une date qui leur conviendrait, afin d'obtenir les informations nécessaires sur cette anomalie.

Après discussion entre les échevins, il fut convenu de demander une entrevue avec les Underwriters, à une date qui leur conviendrait, afin d'obtenir les informations nécessaires sur cette anomalie.

M. l'abbé Ernest Poirier aumônier du Comptoir familial

DRUMMONDVILLE (J.P.C.) — Le premier novembre dernier, s'ouvrait dans notre ville, un Comptoir familial, rue Hériot, sous la responsabilité de M. Gilles Tremblay. Le but de ce comptoir familial est de récupérer tout ce que les familles de Drummondville et de la région ont en trop soit lingerie, chaussures, chapeaux, couvre-chaussures, meubles, habits, bibelots, etc., pour les rendre à prix très modiques aux plus nécessiteux de la ville.

Lors de l'ouverture de ce magasin, nous avons fait mention que le responsable songeait à faire l'achat d'une camionnette pour être en mesure d'aller chercher ce que les familles voudraient bien offrir aux déshérités de la société, mais jusqu'ici, M. Tremblay n'a pu réaliser son rêve. Il espère pouvoir le faire sous peu, puisque ce mouvement, qui est en somme une réplique des Disciples d'Emmaüs, progresse rapidement malgré sa courte existence.

Au tout début de l'oeuvre, M. Tremblay avait reçu l'approbation de l'évêque de Nicolet, Mgr Albertus Martin, et il avait même demandé à Son Excellence de lui assigner un aumônier qui sensibiliserait la population envers ce mouvement. Voilà que c'est maintenant fait, puisque Mgr Martin a désigné M. l'abbé Ernest Poirier, curé de la paroisse Ste-Thérèse pour agir en cette qualité.

De plus, d'ajouter M. Tremblay, le gouvernement provincial vient de reconnaître officiellement le mouvement en

M. Jules Dupuy président de la Ligue des Propriétaires

DRUMMONDVILLE (J.P.C.) — La Ligue des Propriétaires de Drummondville vient de se doter d'un nouveau directeur pour l'année 1967. En nous communiquant la nouvelle, le secrétaire-trésorier, M. Willie Fillion, nous a informé des dates des réunions qui seront tenues au cours de la prochaine année.

Les assemblées régulières auront donc lieu comme suit: durant les mois de janvier, mars et mai, pour être suspendues durant l'été, mais reprendront en septembre et en novembre, à moins d'assemblées spéciales qui pourraient être convoquées pour affaires spéciales.

Le nouveau bureau de direction se compose de MM. Jules Dupuy, président, Jacques Juneau, premier vice-président et Robert Bédard, deuxième vice-président, pendant que Willie Fillion demeure secrétaire-trésorier.

M. Damase Bédard a été confirmé dans sa charge de recruteur, alors que le comité d'urbanisme se compose de MM. Réjean Gailletan et Jules Dupuy, et la publicité est confiée à M. Paul-Emile Lemaire.

Le nouveau cercle des Tigres avait connu une très bonne saison l'an dernier avec le club local. Nul doute qu'il sera très utile aux Tigres.

Le nouveau cercle des Tigres avait connu une très bonne saison l'an dernier avec le club local. Nul doute qu'il sera très utile aux Tigres.

Le nouveau cercle des Tigres avait connu une très bonne saison l'an dernier avec le club local. Nul doute qu'il sera très utile aux Tigres.

Le nouveau cercle des Tigres avait connu une très bonne saison l'an dernier avec le club local. Nul doute qu'il sera très utile aux Tigres.

Le nouveau cercle des Tigres avait connu une très bonne saison l'an dernier avec le club local. Nul doute qu'il sera très utile aux Tigres.

Le nouveau cercle des Tigres avait connu une très bonne saison l'an dernier avec le club local. Nul doute qu'il sera très utile aux Tigres.

Le nouveau cercle des Tigres avait connu une très bonne saison l'an dernier avec le club local. Nul doute qu'il sera très utile aux Tigres.

Le nouveau cercle des Tigres avait connu une très bonne saison l'an dernier avec le club local. Nul doute qu'il sera très utile aux Tigres.



LES JOUEURS des Loisirs St-Pierre et Paul, équipe qui représentera Drummondville dans les divers tournois de ballon sur glace de la province cette année, parodent dans un nouveau chandail. On aperçoit ici, de gauche à droite, le capitaine Michel Blanchard portant fièrement les nouvelles couleurs,

M. René Gauthier directeur de l'Association Rôle des directeurs de loisirs dans les centres culturels du Québec

VICTORIAVILLE (R.L.) — M. René Gauthier, directeur du service de la récréation de la ville de Victoriaville, était tout dernièrement délégué par le conseil municipal pour se rendre à des sessions d'études de l'Association des directeurs de loisirs municipaux. Lors de la réunion du conseil de cette semaine, M. Gauthier a présenté aux édiles un compte-rendu des activités qui ont été tenues dans la cité de Québec.

Rôle du gouvernement M. Gauthier note ainsi qu'au cours de la première session, M. Yvon Thiboutot, représentant du secrétariat du Québec, a fait connaître le rôle que le gouvernement entend jouer dans l'organisation des centres culturels qui furent mis sur pied à l'occasion du centenaire de la Confédération. De son côté, M. Marc Laplante, sociologue à l'université Laval, a expliqué le rôle du centre culturel dans les municipalités de la belle province.

De leur côté, les directeurs de loisirs ont expliqué au représentant du gouvernement les difficultés anticipées, tant au point de vue organisation qu'administration. Les directeurs ont demandé qu'un comité soit formé pour étudier de plus près la mise en marche de ces centres culturels.

Assemblée générale Dans la soirée du vendredi, à l'occasion de l'assemblée générale, le président a présenté son rapport des activités au conseil d'administration ainsi que le rapport financier du trésorier.

Le hockey mineur au Québec Au cours d'une autre session, M. Aimé Constantin, surintendant des sports pour la ville de Montréal, a fait un exposé sur la situation du hockey mineur au Québec et ses problèmes. Cette session, précise M. Gauthier dans son rapport, permettra aux directeurs de la récréation de régler en partie le problème du hockey mineur dans chacune des municipalités, au niveau de l'affiliation.

M. René Gauthier a ajouté qu'il a lui-même proposé qu'une session d'étude soit organisée le plus tôt possible pour améliorer la situation du hockey mineur au Québec.

Enfin, à une dernière session, M. Arthur Sheedy, directeur du département de l'éducation physique à l'université de Montréal et l'abbé Landry, directeur du Foyer Patro de Rivière-du-Loup, ont entretenu les délégués sur le rôle des techniciens en loisirs et son orientation.

Sur ce point, l'ADLM demande qu'une étude soit immédiatement entreprise pour que l'orientation de ces futurs techniciens en loisirs soit définie véritablement en raison des besoins des loisirs dans les municipalités de la belle province.

Sur ce point, l'ADLM demande qu'une étude soit immédiatement entreprise pour que l'orientation de ces futurs techniciens en loisirs soit définie véritablement en raison des besoins des loisirs dans les municipalités de la belle province.

Sur ce point, l'ADLM demande qu'une étude soit immédiatement entreprise pour que l'orientation de ces futurs techniciens en loisirs soit définie véritablement en raison des besoins des loisirs dans les municipalités de la belle province.

Sur ce point, l'ADLM demande qu'une étude soit immédiatement entreprise pour que l'orientation de ces futurs techniciens en loisirs soit définie véritablement en raison des besoins des loisirs dans les municipalités de la belle province.

Sur ce point, l'ADLM demande qu'une étude soit immédiatement entreprise pour que l'orientation de ces futurs techniciens en loisirs soit définie véritablement en raison des besoins des loisirs dans les municipalités de la belle province.

Sur ce point, l'ADLM demande qu'une étude soit immédiatement entreprise pour que l'orientation de ces futurs techniciens en loisirs soit définie véritablement en raison des besoins des loisirs dans les municipalités de la belle province.

André Gagnon a été vendu aux Tigres

DRUMMONDVILLE (S.B.) — André Gagnon, l'ex-gardien de buts des Aigles de Drummondville, les Rockets à l'époque, a été vendu samedi soir, aux Tigres de Victoriaville.

Gagnon avait gardé la cage des Rockets au cours de la saison dernière seulement. Cette année, il ne s'était pas rapporté à son club, préférant tenter sa chance dans les circuits américains.

À la suite de cette fugue, la direction des Aigles avait placé le nom du verbe sur la liste "noire" de la ligue provinciale senior. En fin de semaine, elle a décidé de lever cette suspension et "monaster" Gagnon aux dirigeants du club de Victoriaville.

Le nouveau cercle des Tigres avait connu une très bonne saison l'an dernier avec le club local. Nul doute qu'il sera très utile aux Tigres.

Le nouveau cercle des Tigres avait connu une très bonne saison l'an dernier avec le club local. Nul doute qu'il sera très utile aux Tigres.

Le nouveau cercle des Tigres avait connu une très bonne saison l'an dernier avec le club local. Nul doute qu'il sera très utile aux Tigres.

Le nouveau cercle des Tigres avait connu une très bonne saison l'an dernier avec le club local. Nul doute qu'il sera très utile aux Tigres.

Le nouveau cercle des Tigres avait connu une très bonne saison l'an dernier avec le club local. Nul doute qu'il sera très utile aux Tigres.



Roger Picard

Les gardiens de buts Claude Cyr et Yvon Houle ont alloué 73 buts à l'adversaire en 20 parties disputées à date, ce qui leur vaut une moyenne de 3.65

Ce soir "Mis en boîte" par les Castors mardi et relayé au troisième rang dans le classement, à la suite de leur échec de 4-3, les Aigles affronteront à nouveau ces mêmes adversaires ce soir au Palais des sports de Sherbrooke.

Table with 4 columns: Player Name, P, B, A, Tot. Pts. Rows include R. Ricard, M. Labrosse, R. Leclerc, M. Lapalme, A. Lagueux, J. Therrien, R. Fortin, R. Roberts, R. Racette, Lee Hardy, G. Lapalme, S. Burchell, R. Côté, C. Cyr, Y. Houle.

La chorale mixte St-Frédéric à Radio-Canada

DRUMMONDVILLE (S.B.) — La chorale St-Frédéric, de Drummondville, donnera un concert au réseau de Radio-Canada, dimanche le 25 décembre, jour de la nativité du Christ.

En plus d'être entendue par les résidents du Canada, la chorale pourra être entendue par les troupes canadiennes cantonnées en Allemagne. La radio d'état a pris en effet, les mesures nécessaires pour que cette émission soit transmise outre-mer.

Ce n'est pas la première fois que la chorale mixte St-Frédéric reçoit une telle invitation. Il y a deux ans, le même honneur lui avait été fait au cours de la période des Fêtes.

Le groupe, qui comprend 70 voix, sera dirigé par M. Gilles Fortin. Mme Gaston Aré, de Montréal, touchera l'orgue à cette occasion.

Au programme, on note des chants religieux, œuvres de différents compositeurs, tels Marc-Antoine Charpentier, César Franck, Louis Vierne et Raymond Daveluy.



DES CIRCONSTANCES incontrôlables ont empêché Mme M. Wolf, directrice de la prévention de la cécité à l'Institut National Canadien pour les Aveugles, d'être présente au dernier souper de l'année du club des Lions lundi soir. Fort heureusement, M. Gilles Lebeau, de la Sylvia Electric de cette ville, a bien voulu accepter de la remplacer en présentant

une intéressante causerie devant les membres. On voit ici dans l'ordre habituel, MM. Dr François Soucy, qui a remercié le conférencier, Gilles Lebeau, Jacques Adam, président du club félicitant le conférencier d'avoir bien voulu remplacer Mme Wolf à quelques minutes d'avis seulement et Léo Lamoureux, qui l'a remercié.



(Photo LeRo)

UNE deuxième artiste de la région expose présentement ses œuvres à la galerie permanente du Centre d'art de Victoriaville. Il s'agit de Mlle Nicole Grignon-Pothier. La directrice du Centre d'art, Mme Suzanne Bastien, a déclaré que le but premier de la galerie permanente n'était pas de permettre aux ar-

tistes de vendre leurs œuvres mais bien de donner la chance à ces artistes de montrer leurs créations à la population. Sur la photo, nous apercevons de gauche à droite, Mme Suzanne Bastien, Mme Grace Gouin, directrice des relations extérieures du centre d'art de Victoriaville et Mlle Nicole Grignon.

Plusieurs importantes questions à la réunion de la Chambre

Explications sur les prochaines étapes du conseil économique régional

VICTORIANVILLE (R.L.) — A la dernière assemblée mensuelle générale de la Chambre de Commerce de Victoriaville, qui se tiendra dimanche matin à l'hôtel Manoir Victoria, il sera principalement question du conseil économique régional de la région Bois-Francis-Drummond.

En effet, les membres du comité provisoire de ce CER ont sollicité hier midi, auprès des membres de l'exécutif de la Chambre de Commerce, une période d'une heure à la réunion générale de dimanche matin, dans le but d'exposer tout le travail qui a été accompli jusqu'à présent en vue de la fondation d'un conseil économique régional et aussi expliquer les prochaines étapes de ce travail de longue haleine.

Les membres du comité provisoire du CER Bois-Francis-Drummond, sont M. Pierre Lambert, M. Jean-Denis Béliveau et Gabriel Lemay, ainsi que le secrétaire M. Jean-Gilles Masse.

Embellissement

A la réunion de l'exécutif d'hier midi, M. Omer Vachon, récemment nommé à la tête du comité super-embellissement des Chambres de Commerce de Victoriaville et d'Arthabaska pour l'Expo 67, a annoncé aux membres que sur les ordres de son médecin, il était forcé de laisser cette fonction. Toutefois, M. Vachon ajouta qu'il avait pensé à trouver un remplaçant qui pourrait mener à bonne fin la tâche déjà ébauchée. M. Vachon présenta donc à l'auditoire M. Normand Cléche en

ajoutant que 28 organismes de Victoriaville et d'Arthabaska avaient été contactés ou le seraient pour faire partie du comité d'embellissement ayant désormais comme coordonnateur M. Normand Cléche.

Recrutement

M. Gabriel Lemay a de son côté fait un rapport pratique final du comité de recrutement, dont il a assumé la présidence ces dernières semaines.

M. Lemay déclara ainsi que 16 membres anciens avaient renouvelé leur carte de membre, 51 nouveaux membres avaient joint les rangs de la Chambre, 13 autres devaient donner leur adhésion à la Chambre incessamment et qu'il en était ainsi pour 3 anciens. Ces chiffres démontrent donc que la Chambre de Commerce, à la suite de la période de recrutement, démontre un effectif de 234 membres. Une résolution de félicitations et d'appréciation fut inscrite dans le minutes pour souligner le travail de M. Gabriel Lemay et de ses collaborateurs.

La Trans-Québec

En marge d'une nouvelle parue dans un quotidien montréalais cette semaine à l'effet que la Trans-Québec passerait à Drummondville et à Thetford-Mines, il fut résolu que le président de la Chambre de Victoriaville, M. Alfred Vallières, entrerait en communication avec le journaliste ayant écrit la nouvelle, l'informant d'une récente visite de la Chambre auprès du ministre provincial de la Voirie où il a été spécifié sans aucune équivoque que la route Trans-Québec passerait à Victoriaville et non à Drummondville.

Hôpital pour malades chroniques

La question de l'édifice fantôme Fashion-Craft et de l'hôpital pour malades chroniques, qui devait être érigé dans cette bâtisse mais qui ne sera pas à la suite d'une décision à cet effet de la part du ministre de la Santé, ne fut pas soulevée hier midi durant la réunion de l'exécutif de la Chambre, mais le fut par la suite.

Il fut ainsi décidé après le dîner que la Chambre inviterait dimanche matin le docteur Raymond Arsenault et M. Camille Langlois pour que ceux-ci apportent les raisons véritables du refus de Québec d'engager un hôpital pour malades chroniques dans l'édifice Fashion-Craft. La Chambre de Commerce croit avoir droit de connaître ces raisons, étant donné qu'il y a quelques semaines elle a donné son adhésion à ce projet d'un hôpital pour malades chroniques dans

l'édifice de la rue St-Jean-Baptiste.

La Chambre demandera également aux deux hommes d'affaires leurs projets pour l'occupation future de la Fashion-Craft, si bien entendu les deux personnes impliquées désirent faire connaître leurs intentions.

M. Jean Roy réplique au conférencier Leblanc

Beaucoup d'hommes d'affaires ne prennent pas assez de précautions sur le crédit

VICTORIANVILLE (R.L.) — M. Jean Roy, syndic de notre ville, dont un industriel de Ste-Thérèse, M. J. Raymond Leblanc, n'avait pas pris certains propos lors de son passage au club Richelieu de Victoriaville nous a fait parvenir hier, une lettre dans laquelle il s'exprime en ces termes:

Contradiction

"Le fond du problème n'est d'ailleurs pas une question de minutage, mais il semble plutôt provenir de l'incapacité de notre conférencier à admettre la moindre contradiction, de quelques nature qu'elle soit. M. Leblanc est un homme imposant, il respire la tranquillité assurance que confère la possession d'un nombre considérable de dollars et il s'est consacré, depuis un certain temps, à une cause qui lui tient à cœur. C'est très bien, et je l'en félicite, tout comme je l'aurais fait l'autre soir, car il est excellent qu'un homme comme lui ait le courage et, disons-le, parfois l'abnégation de se vouer à un travail d'assainissement dans le domaine des affaires.

Danger

"Il est un danger toutefois, qui guette tous les amateurs de croisades et c'est celui de s'hypnotiser sur le but recherché au point de devenir aveugle devant tout ce qu'on ne veut pas voir, sourd à toutes les paroles qu'on ne veut pas entendre et d'avoir l'esprit imperméable à toutes les idées qui ne font pas notre affaire; c'est ce qu'on appelle la perte du sens de l'objectivité et c'est, je crois, ce qui est arrivé à notre conférencier de lundi dernier.

Conférence trop longue

"M. Leblanc me reproche tout d'abord d'avoir attendu après la période de questions qui a suivi la conférence pour le contredire sur certains points, parce que, dit-il, il lui était alors impossible de me donner la réplique. A ceci, je répondrai que mon attitude a été motivée par son propre comportement; en effet, la volumineuse salade de citations qui nous a été présentée comme causerie s'est terminée plus de 35 minutes après l'heure normalement prévue pour la fin des soupers Richelieu.

L'esprit d'à propos le plus élémentaire m'interdisait donc d'engager avec le conférencier, une longue polémique qui aurait vite dégénéré en un affrontement personnel sans intérêt pour l'assistance; c'est pourquoi je me suis hâté

de conclure mes remerciements pour que nous puissions en finir au plus tôt.

menter un volume de ventes, parfois de la crainte de perdre un client aux mains d'un concurrent, parfois d'un sentiment de confiance exagéré ou simplement d'un peu de paresse, et le résultat se traduit fréquemment par des mauvaises créances, dont on a souvent tendance à blâmer tout autre que soi-même, car la nature humaine est ainsi faite. "C'est cela que j'ai dit à M. Leblanc, et qui n'a pas eu l'heure de lui plaire, probablement parce que c'était vrai. D'ailleurs, certains ont toujours plus de difficultés que les autres, à admettre qu'on les contredise. Comme question de fait, si notre conférencier continue d'adopter la même attitude ailleurs dans la province, il est possible qu'il fasse éventuellement plus de tort que de bien à la cause qu'il représente et qui est valable; ce serait dommage.

"Enfin, mon interlocuteur nous révèle un autre aspect de sa personnalité en terminant son article par une attaque personnelle malveillante ou il m'accuse de vouloir défendre mon "fromage". Que M. Leblanc soit tranquille; on ne défend son fromage que contre les rats, et, Dieu merci, à Victoriaville, nous savons comment nous défendre de cette sorte de bestioles".

La confiance revient dans le camp du Victoriaville

Les Tigres auraient versé une somme de \$500 pour les services d'André Gagnon

VICTORIANVILLE (R.L.) — Les Tigres de Victoriaville, fiers de l'acquisition de leur nouveau gardien de buts André Gagnon, et pleins de confiance après leur victoire de 8 à 3, contre les Gaulois de St-Yacinthe, au centre Jean-Béliveau, mardi soir, tenteront ce soir, l'impossible pour décrocher un deuxième gain d'affilée contre les Maskoutains alors qu'ils seront ce soir les visiteurs à l'aréna de St-Yacinthe.

Les supporters des Tigres ont remarqué lors de la joute de mardi soir, que les joueurs de défense et d'avant évoluaient avec beaucoup d'assurance. Ce fait est certes dû à la présence du nouveau gardien de buts, qui constitue un encouragement continué pour ses coéquipiers, en participant au jeu beaucoup plus que son prédécesseur, Maurice Grenier.

Avec une deuxième victoire contre le club de St-Yacinthe, les Tigres reviendraient à Victoriaville très près de la première position de la ligue provinciale, position qu'ils pourraient décrocher dimanche après-midi, alors qu'ils accueilleront au centre Jean-Béliveau, les Castors de Sherbrooke, actuellement détenteurs du premier rang.

Gagnon et les Aigles

André Gagnon qui est un tout jeune homme et qui demeure à Asbestos, était hier de passage à nos bureaux et il s'est dit très heureux d'avoir été acheté par la direction des Tigres de Victoriaville. Gagnon a révélé qu'il avait appris cette nouvelle alors qu'il s'entretenait le poste radiophonique de Victoriaville samedi après-midi.

Quand il a chaussé les patins au palais des sports de Sherbrooke dimanche soir, André Gagnon n'avait pas joué depuis deux semaines, à cause de sa suspension des Aigles de Drummondville.

Gagnon nous a donné une version de cette suspension. Il nous a ainsi déclaré qu'il avait reçu cet été, une lettre, genre contrat, de la direction des Aigles, l'invitant à faire partie de l'équipe cette saison. André Gagnon se trouvait alors à Hershey aux Etats-Unis. Il apprit à peu près à cette même période que la direction des Aigles de Drummondville avait engagé les services du gardien de buts Jocelyn Cardinal. Gagnon crut alors qu'il était par le fait même rejeté de l'organisation des Aigles et ne répondit pas à la lettre du Drummondville et commença à évoluer pour des clubs des Etats-Unis. Il y a quelques semaines, la nouvelle fut transmise aux Etats-Unis que Gagnon était suspendu par la direction des Aigles de Drummondville et ne pouvait évoluer avec aucune équipe.

André Gagnon demanda alors à la direction des Aigles qu'on le libère. La direction de l'équipe drummondvilloise se dit consentante du moment que Gagnon leur verserait un montant de \$750.

André Gagnon, qui ne pouvait plus rien faire dans le hockey aux Etats-Unis, revient donc au Canada et entra en communication avec la direction des Aigles. Le créancier de la ville de l'amiante offrit un montant de \$300 argent comptant à la direction du Drummondville pour sa libération. Drummondville demanda alors \$500.

"Je tenais absolument à ce que Drummondville me libère, car le hockey est mon gagne-pain, de nous dire Gagnon, qui, soit dit en passant, à cause de son jeune âge, est un joueur sur lequel il est permis de fonder de grands espoirs pour l'avenir".

Il a donc répété qu'il était donc fort heureux d'avoir été acheté du Drummondville, par les Tigres de Victoriaville. Je n'en veux pas aux joueurs des Aigles, de dire Gagnon, car ce sont tous mes amis, mais cependant, je ne peux pas dire la même chose pour les mêmes Aigles".

En parlant de M. Pélipin, le président de la Jeune Chambre déclara: "Vous avez là un exemple extraordinaire d'un président de comité qui n'a reculé devant absolument rien et qui malgré toutes les situations très gênantes dans lesquelles il s'est trouvé, en est sorti victorieux. Grâce à lui, toute la population de Victoriaville peut aujourd'hui se réjouir en admirant dans toute sa splendeur le nouveau système d'illumination dans les rues de Victoriaville".

En terminant le président a offert ses vœux et déclara: "Pour ceux qui ont l'habitude de prendre une résolution à l'occasion d'une nouvelle année, puis-je vous proposer de penser à la Jeune Chambre de Victoriaville pour participer plus activement à ses différentes activités de 1967".

Conférence
M. Denis St-Pierre, président de la Commission municipale des loisirs était hier soir l'invité de la Jeune Chambre. Le président de la CML prononça une conférence d'actualités sur l'organisation présente et à venir des loisirs dans la ville reine des Bois-Francis.

Plusieurs présents furent offerts par différentes associations, ainsi qu'une bourse d'environ \$500.

Plusieurs présents furent offerts par différentes associations, ainsi qu'une bourse d'environ \$500.

Plusieurs présents furent offerts par différentes associations, ainsi qu'une bourse d'environ \$500.

Plusieurs présents furent offerts par différentes associations, ainsi qu'une bourse d'environ \$500.

Plusieurs présents furent offerts par différentes associations, ainsi qu'une bourse d'environ \$500.

Plusieurs présents furent offerts par différentes associations, ainsi qu'une bourse d'environ \$500.

Plusieurs présents furent offerts par différentes associations, ainsi qu'une bourse d'environ \$500.

Plusieurs présents furent offerts par différentes associations, ainsi qu'une bourse d'environ \$500.

Plusieurs présents furent offerts par différentes associations, ainsi qu'une bourse d'environ \$500.

Hommages au chef de police J. Pomerleau

PLESSISVILLE (P.P.) — Une soirée intime s'est tenue à l'hôtel de ville de Plessisville jeudi dernier, en l'honneur de M. J. Pomerleau, afin de célébrer ses 39 années de service, à titre de chef de police de cette même localité.

A cette occasion, on remarquait plusieurs membres de sa famille, ainsi que le maire, les échevins de la ville, des policiers et une quantité assez considérable d'amis, qui ont offert leurs plus vifs sentiments de reconnaissance.

Monsieur Gérard Côté a profité de l'occasion pour citer certaines anecdotes relatant le passé glorieux de monsieur Pomerleau.

Plusieurs présents furent offerts par différentes associations, ainsi qu'une bourse d'environ \$500.

Plusieurs présents furent offerts par différentes associations, ainsi qu'une bourse d'environ \$500.

Plusieurs présents furent offerts par différentes associations, ainsi qu'une bourse d'environ \$500.

Plusieurs présents furent offerts par différentes associations, ainsi qu'une bourse d'environ \$500.

Plusieurs présents furent offerts par différentes associations, ainsi qu'une bourse d'environ \$500.

Plusieurs présents furent offerts par différentes associations, ainsi qu'une bourse d'environ \$500.

Achat du barrage Girouard sur la rivière Bulstrode

VICTORIANVILLE (R.L.) — Le conseil de ville a adopté en première lecture, à sa séance du lundi, le règlement 215 nouvelle série. Ce règlement prévoit que pour la bonne administration de ses affaires et dans l'intérêt public, la ville de Victoriaville doit acheter un barrage situé sur la rivière Bulstrode, communément appelé barrage Girouard.

L'achat de ce barrage représente pour la ville, les déboursés suivants: un montant de \$12,000 pour le coût d'achat du barrage lui-même à M. J. J. Leblanc, \$5,000 représentant le coût de certaines réparations à effectuer au barrage et \$1,700 pour un pourcentage de 10 pour cent d'impresses et la surveillance.

Ces obligations seront payables au porteur ou détenteur enregistré selon le cas, à son choix, à la Banque de Montréal, à Montréal, Québec ou Victoriaville et elles seront émises en coupures de \$100 ou de multiples de \$100.

Ces obligations seront payables au porteur ou détenteur enregistré selon le cas, à son choix, à la Banque de Montréal, à Montréal, Québec ou Victoriaville et elles seront émises en coupures de \$100 ou de multiples de \$100.

Ces obligations seront payables au porteur ou détenteur enregistré selon le cas, à son choix, à la Banque de Montréal, à Montréal, Québec ou Victoriaville et elles seront émises en coupures de \$100 ou de multiples de \$100.

Ces obligations seront payables au porteur ou détenteur enregistré selon le cas, à son choix, à la Banque de Montréal, à Montréal, Québec ou Victoriaville et elles seront émises en coupures de \$100 ou de multiples de \$100.

Ces obligations seront payables au porteur ou détenteur enregistré selon le cas, à son choix, à la Banque de Montréal, à Montréal, Québec ou Victoriaville et elles seront émises en coupures de \$100 ou de multiples de \$100.

Ces obligations seront payables au porteur ou détenteur enregistré selon le cas, à son choix, à la Banque de Montréal, à Montréal, Québec ou Victoriaville et elles seront émises en coupures de \$100 ou de multiples de \$100.

Ces obligations seront payables au porteur ou détenteur enregistré selon le cas, à son choix, à la Banque de Montréal, à Montréal, Québec ou Victoriaville et elles seront émises en coupures de \$100 ou de multiples de \$100.

Résultats de Quilles

VICTORIANVILLE (R.L.) — Yvan La Haye et Michel Houle ont été les étoiles des dernières rencontres de la ligue de quilles de la JOC, en roulant respectivement des simples de 141. Lahaye a aussi brillé en réussissant le plus haut triple individuel de la semaine un 361.

Voici les résultats des rencontres disputées cette semaine.

Bolides 4, Ouragans 0; Dynamiques 3, Dominos 1; Cyclones 3, Bat Girls 1.

A Princeville

Richard Daigle s'est classé premier parmi les 22 concurrents qui ont pris part au tournoi de grosses quilles organisé à Princeville. Le champion a roulé 1,122 quilles en 6 parties. Sur ces parties, on en remarque une de 211 et une autre de 201.

Deux autres quilleurs ont réussi des pointages de plus de 1,000 au cours du même tournoi. Ce sont André Lévesque qui a roulé un 206 dans l'une de ses six parties et Fernand Poiré qui était aussi l'un des favoris pour le championnat. Un autre quilleur, Jean-Guy Paré de Victoriaville, a "frôlé" le 1,000 en roulant 997 pour une moyenne de 166.1.

Petites quilles
Un autre tournoi est en organisation par M. Fernand Daigle, gerant de la Salle Poirier de Princeville pour 1966-67. Cette fois, il s'agit d'un tournoi de petites quilles et la compétition se déroulera les vendredi et samedi, 16 et 17 décembre courant. Tous les amateurs de petites quilles sont invités à s'inscrire pour ce tournoi de fin de semaine.

Petites quilles
Un autre tournoi est en organisation par M. Fernand Daigle, gerant de la Salle Poirier de Princeville pour 1966-67. Cette fois, il s'agit d'un tournoi de petites quilles et la compétition se déroulera les vendredi et samedi, 16 et 17 décembre courant. Tous les amateurs de petites quilles sont invités à s'inscrire pour ce tournoi de fin de semaine.

Petites quilles
Un autre tournoi est en organisation par M. Fernand Daigle, gerant de la Salle Poirier de Princeville pour 1966-67. Cette fois, il s'agit d'un tournoi de petites quilles et la compétition se déroulera les vendredi et samedi, 16 et 17 décembre courant. Tous les amateurs de petites quilles sont invités à s'inscrire pour ce tournoi de fin de semaine.

Travail immense pour réaliser l'illumination des Fêtes

VICTORIANVILLE (R.L.) — La Jeune Chambre de Victoriaville tenait hier soir sa dernière réunion mensuelle générale pour 1966.

A cette occasion, le président M. Jacques Leachy, s'est fait un plaisir d'entretenir les membres présents sur ce qui s'est passé au sein de l'organisme au cours de son mandat.

Le président de la Jeune Chambre rappela ainsi, qu'au mois d'août, il y avait eu au profit de la Jeune Chambre, le tirage d'une laveuse de vaisselle et que l'heureuse gagnante avait été Mme Aimé Bergeron de St-Vallère. Le but de l'organisation de la souscription était de faire des fonds pour le projet d'illumination des Fêtes.

Recrutement

Ce fut ensuite la campagne de recrutement, présidée par M. Guy Blanchette. Aujourd'hui, la Jeune Chambre de Victoriaville compte 90 membres, ce qui est une preuve du travail accompli durant cette période du recrutement.

Le président Jacques Leachy conclut: "Après cette campagne de recrutement, l'année proprement dite commença par la formation des différentes comités." Le président félicita à ce moment tous les présidents des comités en disant que ces derniers avaient bien à cœur de réussir et qu'ils ne menagèrent pas les efforts pour bien mener à bonne fin leur programme.

Illumination des Fêtes

L'activité principale de la Jeune Chambre de Victoriaville en 1966 fut certes son travail pour l'installation d'un nouveau système d'illumination des rues pour le temps des fêtes. Le président Leachy félicita M. Richard Pélipin pour l'importante somme de travail que celui-ci a dépensé pour l'illumination.

En parlant de M. Pélipin, le président de la Jeune Chambre déclara: "Vous avez là un exemple extraordinaire d'un président de comité qui n'a reculé devant absolument rien et qui malgré toutes les situations très gênantes dans lesquelles il s'est trouvé, en est sorti victorieux. Grâce à lui, toute la population de Victoriaville peut aujourd'hui se réjouir en admirant dans toute sa splendeur le nouveau système d'illumination dans les rues de Victoriaville".

En terminant le président a offert ses vœux et déclara: "Pour ceux qui ont l'habitude de prendre une résolution à l'occasion d'une nouvelle année, puis-je vous proposer de penser à la Jeune Chambre de Victoriaville pour participer plus activement à ses différentes activités de 1967".

Conférence
M. Denis St-Pierre, président de la Commission municipale des loisirs était hier soir l'invité de la Jeune Chambre. Le président de la CML prononça une conférence d'actualités sur l'organisation présente et à venir des loisirs dans la ville reine des Bois-Francis.

DEUX accidents de circulation assez importants se sont produits lundi soir à deux intersections différentes de la ville. La première collision est survenue vers 4.45 à l'angle des rues Monfette et St-Augustin. Nous apercevons ici une des automobiles impliquées, soit celle de M. Real Raiche. L'autre véhicule était conduit par Mlle France Balduc de Tingwick.

Le second accident est survenu au coin des rues Laurier et St-Jean-Baptiste vers les 8 heures. Les véhicules impliqués appartenaient à M. André Côté et à M. André Mailhot. Les agents Michel Béliveau, Yvan Gauthier et André Hamel, qui se sont rendus sur les lieux de ces accidents, ont vérifié des dommages matériels totaux de près de \$3,500.

A beau geste, bon gin le Bon Gin
c'est Beau Geste
le gros gin du Québec
MIN. PRODUIT DU QUÉBEC

BYRRH
un amour d'apéritif
FRAIS DU SUR GLACE
LE VIN APERITIF CHIC, IMPORTE DE FRANCE, Code No 540-B \$2.39

M. Roger Carier aux membres du 62e régiment

Le respect de l'autorité est une qualité essentielle dans la vie

SHAWINIGAN (D.L.) — Le lieutenant-colonel honoraire du 62e régiment d'artillerie de Shawinigan, M. Roger Carier, a invité les jeunes membres de ce régiment à toujours respecter l'autorité quelle qu'elle soit. Il a fait cette remarque lors du dîner régimentaire annuel servi au manège militaire samedi soir.

C'est au son d'une musique entraînant de la fanfare de ce régiment que les officiers actuels et anciens, les sous-officiers et les membres de ce corps de milice ont participé à ces agapes. Elles se sont déroulées avec tout le cérémonial d'un tel dîner.

Le lieutenant-colonel Paul Hogue, commandant de ce régiment a rappelé les nombreuses nominations faites au cours de la dernière année parmi les officiers et sous-officiers. Il a précisé que cette dernière année a principalement été consacrée à la formation de ces officiers et sous-officiers.

Quant au recrutement intense, il sera au programme de la prochaine année. Il a profité de l'occasion pour demander la collaboration de tous les membres actuels pour que les effectifs de ce régiment soient portés à 200 hommes.

Le commandant du régiment a annoncé que l'an prochain,

à l'occasion du Centenaire de la Confédération, le régiment sera appelé à se faire valoir dans la région. Un peloton de précision composé d'une quarantaine d'hommes sera formé pour participer à différentes manifestations et pour donner des démonstrations.

Il a terminé en rappelant que c'est au cours de 1966 qu'est survenue la nomination du colonel honoraire Gérard Dufresne et de celle de M. Roger Carier au poste de lieutenant-colonel honoraire.

Quant au colonel honoraire Gérard Dufresne, il a affirmé que c'est agréable pour les anciens du régiment de revenir participer à un dîner régimentaire. Il a rappelé que c'est lui qui a eu l'insigne honneur d'inaugurer ces dîners régimentaires groupant les officiers anciens et actuels. Le colonel Dufresne a déclaré que chaque année, il y a du nouveau par la venue de plusieurs recrues. Il a alors tenu à féliciter le commandant du régiment pour son travail et il a souhaité qu'il puisse le poursuivre.

Il a également adressé des félicitations à la fanfare du régiment en soulignant qu'elle est active pour les dîners régimentaires car elle y met de la vie et de l'entrain.

Le colonel honoraire Gérard

Dufresne a conclu en formulant le vœu que le 62e régiment devienne le meilleur du Canada.

Pour sa part, M. Roger Carier a déclaré que sa nomination au poste de lieutenant-colonel honoraire n'est pas due à ses mérites militaires, n'ayant jamais fait partie de l'armée. Il la doit principalement à sa réussite en affaires.

Quant à ses succès, il a déclaré qu'il les doit à la chance mais que plusieurs personnes ont contribué à cette chance. Il a aussi mentionné le fait qu'il a toujours eu le respect de l'autorité.

S'adressant aux jeunes membres du régiment, il a déclaré qu'ils ont les rangs de plein gré et qu'ils ont accepté d'obéir. Il a poursuivi en disant qu'ils vont acquérir ainsi une grande qualité, qui selon lui, est indispensable, soit celle du respect et de la reconnaissance envers l'autorité.

Il a conclu en affirmant que c'est pour lui, un grand honneur d'avoir été nommé à ce poste et à assurer les membres du régiment qu'il fera tout en son possible pour se rendre digne de cet honneur.

L'aumônier du régiment, le chanoine Raymond Langevin, a tenu à féliciter le lieutenant-colonel Paul Hogue, ainsi que ses officiers et sous-officiers pour les succès remportés l'an dernier. Il a tenu à préciser que la collaboration de tous est nécessaire pour obtenir de tels résultats.

Il a aussi invité les membres du régiment à faire encore mieux l'an prochain, à l'occasion du Centenaire de la Confédération.

Le chanoine Langevin a également dit sa gratitude à l'endroit de M. Roger Carier pour

avoir accepté d'être lieutenant-colonel honoraire du régiment. Il a terminé en rappelant le grand esprit de travail de cet homme.

Ce dîner régimentaire annuel est une tradition et chaque année, il groupe les officiers anciens et actuels en plus des membres de ce régiment.



LES MEMBRES du 62e régiment d'artillerie de Shawinigan ont tenu leur dîner régimentaire annuel. Il groupait les officiers ou sous-officiers anciens et actuels. De gauche à droite, le lieutenant-colonel Jean Bouvette, ancien commandant, le major Marcel Deschênes, président du mess des officiers, le colonel honoraire du régiment M. Gérard Dufresne, le lieutenant-colonel Paul Hogue, commandant actuel du régiment, M. Roger Carier, lieutenant-colonel honoraire, le lieutenant-colonel Paul Guillemette, ancien commandant, le chanoine Raymond Langevin, aumônier.

noraire du régiment M. Gérard Dufresne, le lieutenant-colonel Paul Hogue, commandant actuel du régiment, M. Roger Carier, lieutenant-colonel honoraire, le lieutenant-colonel Paul Guillemette, ancien commandant, le chanoine Raymond Langevin, aumônier.



Meilleurs Vœux

Pour un JOYEUX NOEL et une BONNE ANNEE à toute la population.

Merci à notre clientèle de l'appui qu'elle nous a donné en faisant ses achats chez nous.

OUVERT
tous les
SOIRS
jusqu'à
NOEL
sauf le Samedi.

MAISON

ALEX CROTEAU

ENR.

LINGERIE FAMILIALE

831, 6e Avenue

GRAND'MERE

538-4482

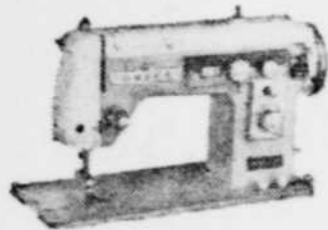


SPECIAUX POUR NOEL

BERNINA — SINGER — NECCHI

\$30.00 DE RABAIS

CABINETS A PARTIR DE \$32.00



WHITE — ELNA
UNIVERSAL — OMEGA
SEMI-AUTOMATIQUE, ZIG — ZAG

\$95.00

RENE RICARD

574, 4ième RUE — GRAND'MERE

TEL.: 538-5468



M. LUC TRUDEL est le nouveau conseiller juridique de la Chambre de Commerce de Shawinigan. Il a été nommé à ce poste lors de la réunion hebdomadaire de l'exécutif de la Chambre, mercredi matin. Il succède au juge Rosaire Lajoie.

A NOEL, OFFREZ-LUI

UN CADEAU SIGNE



Elle vous gratifiera du plus beau sourire de sa vie, en ce

MATIN DE NOEL
ou vous aurez réservé pour elle.

LE CADEAU DE DISTINCTION
dont elle rêve depuis longtemps.



Magnifique choix de

- Deshabilles
- Robes de nuit
- Jupons
- Chandails
- Pantalons
- Jaquettes de ski
- Manteaux d'auto
- Chapeaux de fourrure
- Echarpes
- foulards
- Gants de kid
- Parapluies

OUVERT tous les soirs jusqu'à 9.30 hres
excepté le samedi, jusqu'à 5.30 hres

Stationnement gratuit
en face du magasin.

Utilisez avec profit notre
Plan Mise de Côté.

Le magasin aux mille suggestions pour dames.

HERVE DUFRESNE

1616, ST-MARC

SHAWINIGAN

TEL: 536-2885

Nous sommes membres de Super Plaza Haute-Ville

Véritable dentelle d'Alençon

ALENÇON (PA) — Un groupe de citoyens de la ville française d'Alençon, reconnue pour ses magnifiques dentelles, ont voulu réparer ce qu'ils qualifient de légère erreur en ce qui concerne la robe de noces de Luci Baines Johnson Nugent.

Lors du mariage de la fille du président des Etats-Unis avec Patrick Nugent, le 6 août dernier, les fabricants de dentelle d'Alençon dressèrent l'oreille en apprenant que la robe de la mariée comportait "des appliques en dentelle d'Alençon".

Les experts, après avoir soigneusement examiné les photographies de cette robe on dit "qu'elle ne montrait qu'une pâle image de la véritable dentelle d'Alençon".

Spécimen

En songeant que la jeune Mme Nugent serait peut-être intéressée à avoir un spécimen authentique, les directeurs de la fabrique se sont rendus récemment à Paris pour demander à l'ambassade américaine de faire parvenir un carré de dentelle d'Alençon à la fille du président Johnson.



(Téléphoto PA)
MARGARETHA LINDEN, infirmière de dix-neuf ans, d'Upsala, Suède, arbore un sourire aussi brillant que sa couronne de chandelles alors qu'elle vient d'être couronnée reine de la lumière. Le couronnement a eu lieu à l'Hôtel de Ville de Stockholm.

Mlle M. A. Lambert

SPECIALITE

VETEMENTS D'ENFANTS DE

0 A 6 ANS

1148, rue Royale — Trois-Rivières
(pres de la Cathédrale)

JOYEUX NOEL
et
BONNE ANNEE

Que cette fête de Noël soit pour vous "La fête de Noël de votre vie".

Noël c'est la fête des enfants offrez leur à cette occasion un vêtement de choix.



HABITS POUR GARÇONS

En tricot, pantalon court ou long, couleur assortie grands de 2 à 3x et 4 à 6x.

PYJAMAS D'INTERIEUR

En Kodel et velours pour fillettes ainsi qu'un assortiment de jolies robes de chambre pour filles et garçons de 1 an à 6 ans.

TROUSSEAUX ET CHALES DE BAPTEME

EMBALLAGE GRATIS



Les deux petites siamoises ont succombé à l'opération

PHILADELPHIE (PA) — La deuxième jumelle siamoise, Karen Cantrell, âgée de 21 jours, est morte mardi à l'aube. Sa sœur Susan était morte lundi peu après avoir subi l'opération qui les avait séparées et qui a duré sept heures.

Un porte-parole de l'hôpital St-Christopher a dit que l'enfant était morte de "troubles cardio-vasculaires" qu'elle n'avait pu surmonter.

La mort de Susan avait été causée par une "maladie cardiaque congénitale". Les jumelles, nées le 22 novembre dernier, qui

étaient les enfants du Dr et de Mme James Cantrell de Princeton, N.J., étaient liées l'une à l'autre de la poitrine à l'abdomen et plusieurs de leurs organes vitaux étaient uniques.

Susan Cantrell, l'une des jumelles filles du Dr James Cantrell et de Mme Cantrell de Princeton, New Jersey, a succombé dans la salle d'opération de l'hôpital St-Christopher par suite d'une "malformation congénitale du cœur", a déclaré le Dr Julio Davilla, chef du département de chirurgie thoracique de l'hôpital.

"Nous avions toujours cru que Karen l'autre jumelle avait de meilleures chances", a déclaré le Dr Victor V. Vaughn, directeur médical de l'hôpital.

Il a déclaré que Susan était un "bébé bleu", expliquant qu'elle souffrait d'une malformation du cœur qui permettait à une certaine quantité de sang de passer dans les poumons, ce qui entraînait un manque d'oxygène chez la fillette.

On a rapporté que l'état de Karen était satisfaisant à la suite de l'épissarie intervention chirurgicale à laquelle ont participé 16 chirurgiens et infirmières.

Opération

"Les jumelles ont été complètement séparées," a dit le Dr Vaughn.

Après que les fillettes eurent été séparées, les médecins sont demeurés dans la salle d'opération pour la longue opération qui entraîne la fermeture des cavités pulmonaires. Les enfants étaient unies à l'abdomen et à la poitrine.

Le Dr Vaughn a déclaré que les deux fillettes avaient en commun environ un tiers du petit intestin et qu'elles n'avaient qu'une seule vésicule biliaire. De plus, les deux foies étaient unis.

Le Dr Vaughn a expliqué que Karen possédait la principale partie de l'intestin grêle tandis que Susan avait la vésicule biliaire. Il a ajouté que le fait de ne pas avoir de vésicule biliaire n'affectait pas les chances de survie de Karen.

On avait craint d'abord que les deux fillettes, nées le 22 novembre, n'aient qu'un seul cœur. Des tests ont cependant démontré que les deux fillettes avaient chacune un cœur mais qui battaient à l'unisson par suite d'un raccordement "électrique" entre les deux organes, a dit le médecin.

Ce raccordement entre les deux cœurs a été coupé quatre heures et demi après le début de l'opération, a aussi révélé le médecin.

Questionné pour savoir s'il y avait eu des complications, le chirurgien a répondu: "L'une des fillettes avait un cœur anormal. Susan souffrait de ce que nous appelons une maladie de cœur congénitale".

M. Cantrell, père des fillettes, est un mathématicien à l'Institut des études avancées de l'université de Princeton. Les parents ont trois autres enfants, deux garçons et une fille.

L'Italie s'interroge sur le costume de ses auxiliaires féminins de l'armée

ROME (PA) — Le gouvernement italien songe à former un contingent auxiliaire féminin dans l'armée. La grande question n'est pas de savoir quelles fonctions ces femmes devront assumer, mais quel costume elles porteront.

Quelques-uns des meilleurs couturiers d'Italie, Shubert, les sœurs Fontana, Carosa, Fourquet, Antonelli et Sarli ont immédiatement soumis des croquis pour l'ensemble des vêtements de ces femmes soldats.

Ils ont souligné l'aspect féminin et les genoux restent à découvert.

Fourquet offre une veste qui emprunte le style "Baby-doll" et qui accompagne de longs collants. Sur les 12 uniformes proposés, tous seulement comportent des pantalons.

Sarli a dessiné une veste sport avec pantalons courts, cet ensemble se complétant avec des bottes au genou.

L'ourlet des jupes

Les jupes s'arrêtent en

haut du genou, mais un peu moins courtes que les minijupes. Un ensemble proposé pour une femme soldat faisant partie des chasseurs alpins serait tout à fait dans la note à Saint Moritz, à Sun Valley, ou autres stations de sports d'hiver.

Les couturiers ont délaissé le style austère des uniformes qui avait été fort mal accueilli il y a quatre ans, lors de la formation d'un premier contingent d'agents de police féminins en Italie.



Fiancés de Noël...



Pour l'achat d'un diamant rien n'égale votre bijouterie de confiance. Choix de 200 modèles, prix à la portée de tous.

A SAVOIR:
DE
\$35. à \$1350.



CHEZ VOTRE BIJOUTIER DE CONFIANCE
PAUL BELLEMARE, LA OU VOUS TROUVEREZ
LE PLUS GRAND CHOIX DE CADEAUX
QUI PLAIRONT SUREMENT

BIJOUX EN OR SOLIDE

10 K - 14 K - 18 K

COLLIERS, BRACELETS,
MADONES, CHAINES,
ETC., ETC...

N.B. — L'important d'un achat est la qualité. Chez Paul Bellemare vous en serez assurés et vous paierez toujours moins cher que chez les supposés grossistes ou soi-disant maison d'écompte à 50%.

Peu importe la toilette que vous porterez à Noël, nous avons le bijou qu'il vous faut. Marques réputées telles que: Marcel Boucher, Le Couturier, Sherrin, Ponce, Avon, Bond et Boyd, etc. Prix à la portée de tous.

A SAVOIR :

\$100 du morceau à \$5000



MONTRES

POUR HOMMES ET FEMMES.

OMEGA, LONGINE MIDO

\$75

\$275

GLADSTONE, EIFEL BULOVA, WITTENAEUR

\$24⁵⁰

\$125

MONTRES D'ECOLIERES ET D'ECOLIERES

\$10⁹⁵

ET PLUS

Profitez de notre GRAND CHOIX MAINTENANT.

BAGUES

POUR DAMES
PIERRE DE NAISSANCE
CHOIX DE 400
MODELES PRIX
A LA PORTEE DE
TOUTES LES BOURSES

\$795

\$125

POUR ENFANTS

\$1.00
ET PLUS



POUR HOMMES

CHEVALIERE — DIAMANT NOIR

ONIX — RUBIS

\$19⁹⁵ à \$175

SERVICE DE TOILETTE

3 morceaux à 13 morceaux.

PRIX VARIANT DE

\$795 à \$85



VOICI QUELQUES SUGGESTIONS PRATIQUES:



COUPELLERIES "ROGERS", "COMMUNITY" ET "STAINLESS".

- TROUSSE DE VOYAGE
- BOUTONS DE MANCHETTES
- CAMERAS ET CINE-CAMERAS
- COFFRES BIJOUX
- BRIQUETS
- MALLES DE VOYAGE

VERRE SOUFFLE — VERRE TAILLE
ARGENTERIE IKORA et W.M. ROGER'S

EMBALLAGE DE FANTAISIE — LIVRAISON GRATUITE

Votre bijouterie de confiance.

Comptant.
Crédit.
"Mise de côté."

PAUL Bellemare INC.
HORLOGER BIJOUTIER

396, DES FORGES TEL.: 376-7013

Exigez vos billets. "ARGENT INSTANTANE"



ABANDON DES AFFAIRES

TOUT DOIT ETRE VENDU

ROBES

MANTEAUX

COSTUMES

CHAPEAUX • JUPES • GILETS • SLACKS

ROBES DE MARIEE

AUCUNE OFFRE
RAISONNABLE REFUSEE

MEILLEURS PRIX A CELUI QUI
ACHETERAIT LE STOCK AU COMPLET

• PAS D'ECHANGE • TOUTE VENTE EST FINALE

CENTRE DES AUBAINES

CENTRE D'ACHATS
DE TROIS-RIVIERES-OUEST

(Voisin du Nettoyeur Hamel)

Etiquette

courrier de Mamie



DEMANDE: Quelle est l'étiquette à suivre au mariage et à la réception qui assure quand les parents de la mariée et aussi le père du marié sont décédés? Les témoins seront les frères des maris. Moi je crois que l'épouse du frère de la mariée et la mère du marié doivent accompagner les témoins pour les photos et à la table d'honneur. Ai-je raison? QUI VEUT SAVOIR

Réponse: — A la sortie de l'église, l'épouse du témoin de la mariée prendra le bras du témoin du marié. Ensuite, viendront la mère du marié avec le témoin de la mariée. Et ils seront placés ainsi pour la réception et à la table d'honneur. C'est-à-dire que l'épouse du témoin du marié sera remplacée par la mère du marié.

Réponse à une bonne Samaritaine: — Votre message est fait à un organisme de bienfaisance. On m'a promis de faire tout ce qui est possible pour vos projets.

Réponse à Perplexe: — Madame, votre mari a encore une mentalité d'adolescent et il manque beaucoup de goût et de raffinement. Les gens qui s'aiment n'ont pas besoin de ces "foies" pour se manifester leur amour. Fâchez-vous un peu et exigez de votre mari qu'il se débarrasse de cet objet vulgaire. Une femme doit être aimable et complaisante mais il est des choses ridicules auxquelles elle aurait mauvaise grâce de se prêter. Il n'est pas nécessaire d'ajouter tant de vulgarité aux manifestations de l'amour.

Réponse à Y.D.: — Ecrivez directement à la directrice des étudiantes gardes-malades, ou gardes-bébes, à Louiseville et elle vous enverra un prospectus où vous apprendrez toutes les conditions exigées pour vous inscrire à ces cours.

Réponse à Imaginaire: — En principe, c'est plus joli que les draperies ou rideaux tombent jusqu'à terre mais j'ai vu plusieurs endroits où on les laissait plus courtes, à cause du chauffage dans la plinthe. C'est matière de goût et de commodité personnelle. Dans la décoration de son intérieur on ne doit pas trop s'occuper de la mode ni de ce que disent les voisins mais de son goût personnel. Ne vous tourmentez plus et laissez vos rideaux tels qu'ils sont.

Réponse à Etudiantes honnêtes: — Vous avez parfaitement raison et le cas que vous me citez est la preuve d'une malhonnêteté flagrante. Mais comme il s'agit d'une sorte de tirage je ne crois pas que la loi protège celle qui a été victime de la malhonnêteté de sa compagne. Vous avez raison aussi de dire que l'honnêteté se perd. Je sais que trop de jeunes ne se gênent pas pour s'approprier le bien d'autrui. Et les parents leur donnent parfois les mauvais exemples. Quand les enfants voient leurs parents tricher de plusieurs façons, impôt sur le revenu, taxe de vente, etc., ils n'apprennent pas l'honnêteté rigoureuse qui devrait être celle de toutes les personnes qui ont des principes.

Réponse à J'aimerais savoir: — Vous manifestez une grande curiosité pour la pilule en question. C'est ce qu'on appelle une pilule anovulante, qui empêche une femme de concevoir lorsqu'elle en prend régulièrement. Ces pilules ne doivent être prises que sur l'avis d'un médecin car, chez certaines personnes, elles peuvent avoir des effets secondaires nocifs.

Réponse à Andrée: — Pourquoi vous affoler. Votre amie vous a bien renseignée mais sachez que tout est permis dans le mariage. Il ne faut pas être trop puritaine pour se marier. Cessez de penser à cela. Quand vous aimerez de tout votre être, jusqu'au mariage, vous serez prête à accepter ce qui vous répugne aujourd'hui.

Aux lectrices: — Confiez vos problèmes à Mamie qui vous répondra dans ces colonnes et non par lettre personnelle. Veuillez ne signer que d'un pseudonyme et adresser: Le Courrier de Mamie, Le Nouvelliste, Trois-Rivières, Qué.

A Louiseville, à M. et Mme Cyrille Frigon (Colette Isabelle) est né un fils, baptisé sous les prénoms de Joseph Clément, André, Marc, Parrain, Clément Isabelle, de Yamachiche, marraine, Jeanne Isabelle tante de l'enfant.

A Louiseville, à M. et Mme Jean-Claude Beland (Denise Gélina), est née une fille, baptisée sous les prénoms de Marie, Doris, Line, Parrain et marraine, M. et Mme Paul-Yvon Philibert, de St-Justin, oncle et tante de l'enfant.

A Louiseville, est née à M. et Mme Léo Bellemare (Angèle Girard), une fille baptisée sous les prénoms de Marie-Lucienne Suzy, Parrain et marraine, M. et Mme Albert Girard, grands-parents de l'enfant.

A St-Alexis-des-Monts, à M. et Mme Angelbert Frappier (Elisabeth Allard), est né un fils baptisé sous les prénoms de Joseph, Harold, Stéphane, Parrains et marraine, M. et Mme Lévis Vallières.

L'époux a 105 ans et sa femme 100 ans

MOSCOU (AFP) — Un couple de centenaires vient de fêter à Ordjonikidze, dans le Caucase, un double anniversaire: L'époux a 105 ans et la femme 100 ans.

M. et Mme Salhiev, d'origine ossète, ont quatre fils, une fille, 25 petits-fils et 21 arrière-petits fils. Malgré son âge très avancé, M. Salhiev continue encore à travailler aux champs.

MARCHES ROUGE & BLANC MARCHÉ VERTEFEUILLE 109, rue St-Laurent, Maskinongé, Qué.



LE MAGASIN DES CADEAUX DE NOEL LES CADEAUX LES PLUS POPULAIRES POUR TOUTE LA FAMILLE!

LES MERVEILLES AUX SOMPTUEUSES GARNITURES QUI ENCHANTERONT VOTRE DAME DE COEUR!

RAVISSANT ENSEMBLE DE NYLON ROBE DE NUIT ET PEIGNOIR!

A. Robe de nuit et peignoir en nylon: encolure ronde, empicement au nid d'abeille, manches cape, garniture dentelle de nylon et acétate. Appliqués en voile de nylon. Le peignoir a les manches serrées aux coudes et une fermeture à 2 boutons. Blanc, rose, bleu. Tailles: P-M-G.

SEDUISANT ENSEMBLE DE NYLON ROBE DE NUIT ET PEIGNOIR!

B. La robe de nuit avec corsage en broderie de nylon et acétate avec appliques de voile et de broderie. Peignoir en nylon transparent, ruban à la taille, manches en dentelle et voile de nylon. Blanc ou rose. P.M.G.

A \$12.95 l'ensemble.

PANTOUFLES DE SATIN 2.99

Modèle à soufflet sur le pied. Langue en applique et liseré de gros grain de soie. Bout ouvert. Semelle entièrement coussinée. Talon cubain au plateau recouvert de satin noir. Peintures: 5 à 9.

ESCARPINS DE SATIN PIQUE 3.99

Ravissantes pantoufles pour dames! Bouts découverts, semelle coussinée de mousse, noué de satin sur le pied, talon cubain recouvert de satin. Semelle de caoutchouc mousse. Rose, noir: 5 à 9.

CHEMISES ELEGANTES POUR HOMMES

MANCHES LONGUES COL "HI-BOY"! Chemises en beau coton broadcloth. Manchettes à la française et col "Hi-Boy" boutonnant. Tons pastel unis: 14 à 16 1/2. 3.99

HAUTS LEGERES EN MOHAIR D'ACRYLIQUE A votre \$6.99

A. Fibre mohair d'acrylique dont la coiffante texture deux tons fait l'effet d'une dentelle. Légère doublure en nylon, allié dans la dos. Teintes combinées de rose, acis, bleu et blanc. P. M. G.

HAUT A COL ROULE B. Haut léger en orlon et antron fixé. Tour des manches au crochet et couture en côtelé. Modèle à col roulé, petite glissière dans le dos. Teintes mousselines: brun, bleu, vert. Tailles: P. M. G.

BLOUSES "DANDY" POUR DAMES

Blouses à manches longues, encolure mi-longue, et devant à boutons. Confectionnées en terylene. Appliqués de dentelles autour du cou et sur le devant. Blanc seullement; tailles: 10 à 18.

LES BAS "HARVEY WOODS"

Chaussettes courtes en laine et nylon. Pour garçons et hommes. Choix de semelle coussinée ou de talon et pointe renforcés nylon. Ornement choix de couleurs: 10 à 12, pour hommes.

150 LA PAIRE GANTS DE CUIR

Gants en chevreau pour homme. Faciles à enfiler, coutures au point de surjet, doublure de laine. Noir ou brun. Peintures: 8 à 11. Rég. \$4.50 EN SPECIAL 3.77

Nos Meilleurs Voeux

QUE LA PAIX DE NOEL soit pour vous un gage de sérénité et de bonheur pour vous, votre foyer et votre famille. Que l'An Nouveau vous apporte la réalisation de ce qui vous est cher.

NOUVEAU

A l'occasion de la célébration de NOEL, venez, vous-même faire votre choix parmi notre vraie exposition de robes de circonstance.

ENSEMBLE A PUNCH Rég. 55.99 En spécial 4.97

Magnifique ensemble imitation de verre taillé. Grand bol à punch, tasses, 12 tasses et 12 crochets. Une acquisition à faire en vue des fêtes de Noël.

SAPINS DE NOEL DEUX TAILLES!

6 PIEDS \$12.97 7 PIEDS \$24.97

ARBRE FACILE A ASSEMBLER et qui prendra l'allure d'un arbre véritable. Branches effilées et tronc en bois. Se décore sans dangers et durera des années. Avec support de luxe en métal solide.

RADIO A 10 TRANSISTORS REGULIER \$24.99 EN SPECIAL 19.97

NOTRE MARQUE EXCLUSIVE "BRADFORD" Poste à 10 transistors assurant une réception excellente. Attractif coffret recouvert de vinyle similicuir; 7 1/2" x 3 1/2" x 4 1/2". Piles et écouteurs.

MIXEUR MANUEL 14.99 "Portez à votre compte"

Mixeur de luxe de marque G.E. Bouton commutateur et contrôle au bout des doigts. Fouets chromés facilement ajustables et lavables.

Zeller's Limitée 230, rue Des Forges, Tél.: 374-6281

G

GREENBERG'S

GREENBERG'S

Aubaines Fantastiques Avant Noël

• JEUDI • VENDREDI • SAMEDI

Venez tôt - Les quantités sont limitées



Bas prix fantastiques!

PALETOTS BANLIEUE & PALETOTS CORVETTE

Grandeurs: 24 à 36 | Grandeurs: 36 à 44
Rég. 17.99 & 19.97 | Rég. 19.97 & 22.99

10.99 14.99

Quatre valeurs sensationnelles. Manteaux doublés en peluche épaisse et chaude ainsi que paletot-vareuse en velours côtelé de longue durée. Couleurs: Brun - Charcoal - Marine - Olive.

JOLIS BAS SANS COUTURE

Marque connue - Première qualité

400 aiguilles - 15 deniers
Bas en nylon sans couture, garantis de première qualité. Fin tricot micro-maillages très transparent. Choix de couleurs en vogue.

Toutes les pointures de 8½ à 11.

4 paires pour **1.00**



2 pour 1.00



ÉPARGNEZ! CHAUD PYJAMA "POLO"

Pour Enfants

Rég. 1.29 chaque paire

2/1.00 paires pour

Valeur extraordinaire - 100% coton ouaté de bonne qualité, imprimé ou uni avec motif, encolure ronde, manches longues. Pantalon long à taille sur élastique. Couleurs attrayantes

Grs: 2 à 4, 3 à 6x.

PANTALONS "BOXEUR"

doublés pour garçons et fillettes

En "Denim" très solide, avec taille boxeur, 2 poches, certains avec braguettes éclair. Modèle pour garçons avec glissière. Choix de couleurs.

Grandeurs: 3 à 6x. Rég. 1.29

CHEMISES FLANELLE

pour garçons.

Chemises sport en flanelle, 65% rayonne, 35% coton. Choix de couleurs et motifs, col deux-façons.

Grandeurs: 3 à 6x.

2 pour **1.00**

Épargnez \$5.00

FUSEAUX Extensibles

à bas prix POUR DAMES

• 60% nylon
• 40% viscose

Modèles fuseaux avec sous pieds amovible, taille "Griptex" et pli permanent. La couleur la plus en demande noir. Venez tôt. Quantité limitée.

Grandeurs: 10 à 18



2 Paires Pour **3.00**

PANTOUFLES T.V. POUR DAMES

Un prix remarquablement bas. En souple vinyle à intérieur coussiné et semelle en cuir. Choix de couleurs. Dans une enveloppe en polyéthylène.

Pts.: P.M.G.

37¢ Pre



ÉPARGNEZ \$3.00 CH.

REG. 8.99 **5.99** ch.

PULLOVERS EN GROS TRICOT TOUT LAINE POUR HOMMES

Rabais formidable sur ces pullovers en gros tricot de laine! Simili-col roulé ou encolure ronde par côtes. Manches Raglan entièrement diminués. Choix de charcoal, gris, bourgogne, bleu, noir.

Grandeurs: P.M.G.T.G.

Même qualité 26 à 34, rég. 5.99 2.99



5.00 ch.

LE FAMEUX

Johnny Seven O.M.A.®

Un jouet fort populaire! Réunit 7 jeux amusants en un seul jouet. Réalisez une économie sans égale en achetant dès maintenant. Jouet préféré des jeunes. Quantité limitée.



VALEURS FANTASTIQUES

POUPÉES - ÉPARGNEZ

Choisissez parmi un grand assortiment de jolies poupées.

• Douce Poupée Cajoleuse • Jolis Bébés • Charmantes "Baby-Dolls"

Plusieurs modèles avec cheveux en Saran et yeux qui se ferment.

Achetez-les dès maintenant, car les quantités sont limitées.

2.00 ch.

18 MAGASINS STORES

DANS LA PROVINCE IN THE PROVINCE

420 DES FORGES ANGLE ROYALE, TROIS-RIVIÈRES

• MONTREAL (10) • QUÉBEC (7) • LEVIS
• GRANBY • ST-JEROME
• ST-JEAN • ST-HYACINTHE

L'illumination de l'avenue St-Laurent durera un mois

LOUISEVILLE (M.B.) — Une vingtaine de membres de l'Association des Marchands et des professionnels sont venus devant le conseil pour parler de l'illumination des arches de l'avenue St-Laurent, durant la période des Fêtes. Ils désiraient aussi savoir quel serait l'apport de la ville dans cette entreprise.

Plusieurs suggestions ont été faites de part et d'autre, mais par-dessus tout, il y a une ferme détermination de créer dans cette rue une atmosphère de fêtes et un décor attrayant.

M. Jean-Pierre Giguère a demandé au conseil ce que celui-ci attend des marchands comme contribution et il a dit que l'Association voudrait que l'illumination soit maintenue du 15 décembre au 15 janvier pour les arches.

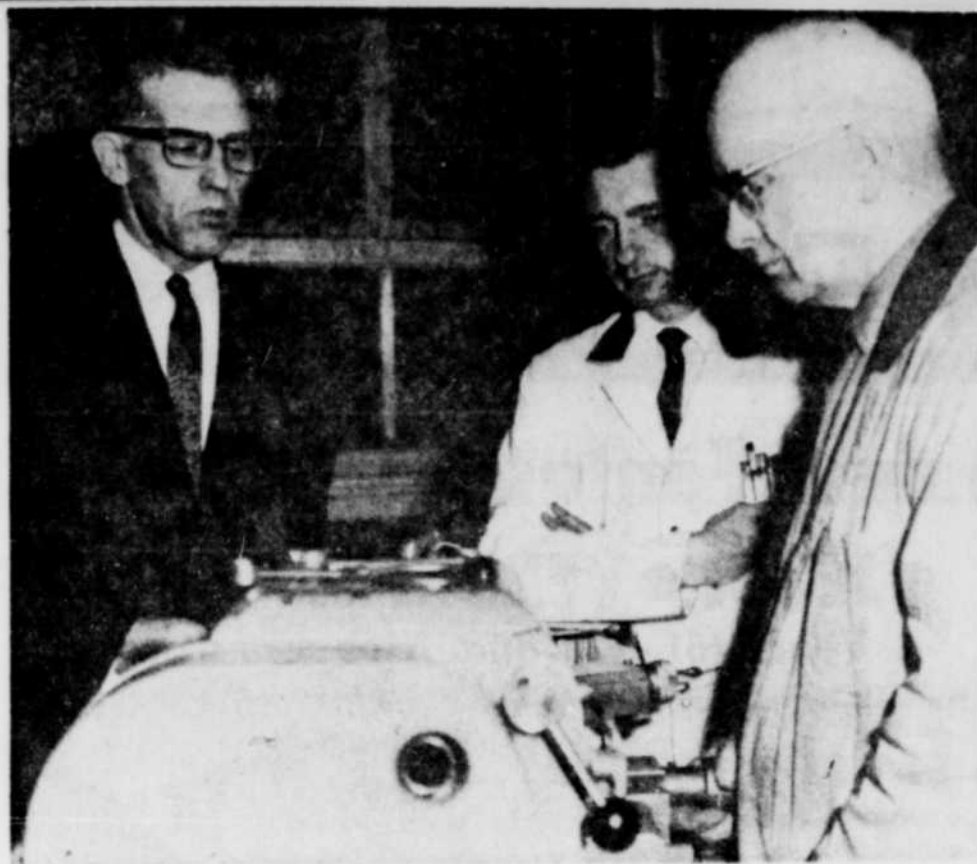
Le maire Dalcourt pour sa part a demandé: allons-nous illuminer les arches ou adopter un autre système d'éclairage pour la grande rue. Il a insisté pour connaître l'opinion des marchands au sujet d'un nouveau système d'éclairage permanent.

Selon les membres du conseil il en coûterait de \$500 à \$600 pour remplacer les ampoules et réparer le système d'illumination des arches qui sont au nombre de 14 sur l'avenue St-Laurent.

Le coût de cet éclairage reviendrait à \$15 par mois pour chacune des arches et la dépense globale, qui s'éleverait à \$200 serait répartie entre les marchands et la ville.

On croit pouvoir trouver une centaine de marchands, professionnels et institutions bancaires qui consentiraient à se partager les frais encourus par cette illumination.

Finalement, on en est venu à une entente et l'avenue St-Laurent sera donc illuminée du 15 décembre au 15 janvier 1967.



(Photo Gilles Berthiaume)

DEPUIS déjà quelque temps l'école de Métiers de La Tuque met à la disposition des adultes plusieurs cours pour parfaire leur formation. Actuellement cette institution est fréquentée par plus de 630 personnes. Ainsi, l'école de Métiers devient en quelque sorte le centre d'ac-

tivités professionnelles et culturelles. On remarque dans l'ordre habituel le directeur interimaire de l'institution, M. Luc H. Morisset, le professeur d'ajustage mécanique, M. Bertrand Desaulniers et M. Soria Veillette, qui suit présentement des cours du soir en ajustage mécanique.

Le conseil de comté de Portneuf rejette la demande du comité régional du téléphone

CAP SANTE (E.L.) — Le conseil de comté de Portneuf, dont le président est M. Lucien Godin de Saint-Casimir, a rejeté hier avant-midi, lors d'une rencontre du comité du Téléphone de Portneuf, qui avait lieu au bureau d'enregistrement à Cap-Sante, la demande faite par le dit comité, demandant une requête sur les activités de la Régie des Services publics.

A l'encontre de cette demande formulée par le président du comité du Téléphone, M. Albert Picher, de Portneuf, le premier magistrat de cette même localité, M. Louis Piché, a proposé une résolution soit faite, demandant au ministre des Transports et Commu-

nications que la Régie revise l'augmentation de ses tarifs qu'elle a accordé à la compagnie Québec-Téléphone. La dite proposition du maire Piché, a donc été secondée par M. Jean-Louis Frenette, maire de Saint-Marc-des-Carrières.

Si l'on se base sur la réunion d'hier, qui semble en dire long, l'Affaire du téléphone dans le comté de Portneuf, prend une tournure tout à fait différente, en ce sens, que le comité du téléphone formé la semaine dernière, se voit aujourd'hui presque désarmé et à court d'arguments. En outre, de plus en plus, les municipalités semblent porter un intérêt général et plus vivant à l'égard du vaste et avantageux programme

de cette industrie du téléphone, qu'aux protestations d'un certain groupe de citoyens de la région.

En terminant, mentionnons ici qu'en plus de subir un refus de la part du conseil de comté, le comité du téléphone, a du baisser pavillon devant la ville de Donnacona, Saint-Augustin, Saint-Casimir et Grandines.

Résidence endommagée par le feu

LOUISEVILLE (M.B.) — Le feu a lourdement endommagé une résidence de la rue St-Ubalde, en paroisse, où demeurait M. Raymond Lafrenière.

L'incendie a originé à l'étage supérieur, tôt mercredi matin, et les sapeurs appelés sur les lieux ont pu circonscire l'incendie au second étage de la maison.

Il s'est dû toutefois demeurer sur les lieux durant plusieurs heures.

L'eau a causé des dégâts au rez-de-chaussée et une partie de l'ameublement a aussi été détruit par le feu.

La résidence de M. Lafrenière est située à peu de distance de la rue Notre-Dame-Sud.

Trouvé blessé dans son garage

M. Maurice Lemay succombe à la décharge d'une carabine

ST-ALEXIS-DES-MONTS (M.B.) — M. Maurice Lemay, 51 ans, épicer, a été trouvé grièvement blessé, dans son garage, mardi après-midi, vers 2h10, et il a été immédiatement transporté par l'ambulance dans un hôpital de Trois-Rivières, mais il devait succomber en route.

Apparemment, M. Lemay était blessé à la tête d'une balle

de carabine. L'enquête du coroner n'a pas encore été tenue dans cette affaire. L'enquête judiciaire est faite par l'agent Laurier Grandbois, de la Sureté provinciale de Louiseville.

M. Lemay exploitait un commerce d'épicerie depuis une bonne dizaine d'années à St-Alexis-des-Monts. Il était malade, semble-t-il, depuis plusieurs mois déjà.

630 personnes, élèves ou adultes, suivent régulièrement des cours à l'école de Métiers

Par Réjean Lacombe

LA TUQUE — L'école de Métiers de La Tuque, avec son éventail de cours qu'elle offre annuellement aux adultes, devient en quelque sorte le centre d'activités professionnelles et culturelles de la Haute-Mauricie.

technique. Dans le domaine des cours culturels, plus de 40 personnes suivent le cours de peinture donné par l'artiste peintre Marcel Bellivier. Les cours techniques pour adultes, soit ajustage mécanique, soudure, automobile pour homme et femme, accueillent 63 personnes.

L'ancien cours de la norme d'admission était la septième année. "L'élève complétait son cours avec un niveau approximatif de neuvième année. N'ayant pas l'âge et la maturité suffisante, il n'était pas ou difficilement accepté dans l'industrie".

En terminant, le directeur interimaire a déclaré qu'avec le nouveau cours de métiers, l'élève, une fois qu'il aura complété son cours, aura atteint un niveau d'instruction équivalent à la onzième année. "Ayant acquis l'âge, dit-il, la maturité et les connaissances générales suffisantes, le finissant du cours de métiers sera à l'avenir accepté dans la majorité des industries pour la pratique de certaines fonctions nécessitant des connaissances techniques".

Outre les cours réguliers qui sont dispensés à cette institution et qui s'adressent aux élèves, l'école de Métiers offre une kyrielle de cours du soir qui viennent directement parfaire la formation professionnelle ou culturelle des adultes. Ainsi cette école est fréquentée par plus de 630 personnes, soit élèves ou adultes.

Du secondaire au technique

Questionné au sujet de la fréquentation des ateliers de l'E.M.L.T. par les élèves du cours secondaire, le directeur interimaire de l'école, M. Morisset, déclarait que ces derniers pouvaient en tirer de grands profits.

Les élèves

Quotidiennement l'école de Métiers est fréquentée par plus de 100 écoliers. Ils sont répartis dans deux secteurs différents, soit le cours technique et le cours de métiers. L'élève peut entreprendre son cours technique à l'E.M.L.T. qui est d'une durée de trois ans et compléter par la suite sa dernière année du cours à l'extérieur de La Tuque, dans une institution de technologie. Ce cours réunit un total de 71 élèves.

La direction de l'école de Métiers a mis de l'avant depuis septembre dernier un nouveau cours de métiers, qui supplée en quelque sorte à la première année de ce cours. Il est connu sous le nom de dixième de métier. C'est donc dire que les élèves doivent avoir complété leur neuvième année du cours secondaire pour entreprendre ce cours. Ces deux années réunissent un total de 39 élèves.

Le directeur interimaire de l'école, M. Luc H. Morisset, déclarait que dans le domaine des cours enseignés à temps partiel, un total de 268 élèves se rendent à l'école de Métiers dans le but de parfaire leur formation. Ce cours se rapporte directement à l'initiation au travail et à l'exploration. Ce dernier cours qualifié "exploration" est réservé aux élèves des neuvième et dixième années du cours secondaire.

Cours post-scolaire

Finalement le cours post-scolaire qui accueille au-delà de 233 personnes, est réservé en principe aux adultes, quoique quelques étudiants suivent certains cours du soir, dans le but de parfaire leurs connaissances.

Ainsi un total de 15 personnes suivent les cours de l'école normale de l'enseignement

M. Morisset a expliqué que tous les étudiants, quelle que soit leur orientation future, trouveront sans doute extrêmement utile plus tard d'avoir appris ces manipulations élémentaires, soit pour leurs travaux de réparation domestique ou encore comme passe-temps.

Pratique et exploration

M. Morisset a expliqué le fait que l'enseignement était différent selon qu'il s'adresse aux élèves de neuvième ou de dixième année, qui désirent s'orienter vers le cours technique. "Si au premiers, dit-il, nous disposons un enseignement dirigé presque exclusivement vers les travaux pratiques, dû à leur âge, par contre aux élèves de dixième année nous attachons plus d'importance à l'exploration proprement dite du métier".

Naturellement, avec tout le renouveau qui a fait son apparition dans le domaine de l'enseignement, principalement à la suite de la parution du désormais célèbre rapport Parent, l'enseignement professionnel a été revalorisé et le cours de métiers a été haussé conformément aux recommandations de ce même rapport.

M. Morisset a expliqué que le cours de métiers dure actuellement deux ans et lors de

Les amateurs de ski sont de plus en plus impatientes

M. Réal Ross tué dans une collision

LANORAIE (M.B.) — Un ex-résident de Maskinonge, M. Réal Ross, 30 ans, garçon de table à l'Hôtel Plaza de Montréal, a connu une fin tragique lorsque la voiture qu'il conduisait est entrée en collision avec un camion conduit par M. Jean-Baptiste Bohenfant de St-Siméon.

Cet accident fatal est survenu sur la route no 2, entre Lanoraie et Lavallée alors que M. Ross filait en direction de Montréal. La voiture dans laquelle il prenait place était la propriété de Mlle Marie-Paule Langlois de Montréal.

L'enquête a été ouverte mardi et ajournée sine die. Les constatations ont été faites par l'agent Roma Blouin de la Sureté provinciale de Berthierville.

LA TUQUE (R.L.) — Les amateurs de ski de la région de La Tuque deviennent de plus en plus impatientes depuis quelques jours, alors que la saison du ski n'est pas encore ouverte à La Tuque.

D'une température qui ne semble pas vouloir se prêter aux caprices des nombreux skieurs soulève des commentaires peu élogieux. Pour remédier on parle présentement dans les milieux sportifs de la possibilité pour la municipalité de se procurer "une machine à faire la neige". Il semble certain que cette installation ne sera pas faite cette année.

On se souvient que l'an dernier, dès le début du mois de décembre, une épaisse couche de neige permettait aux skieurs de pratiquer leur sport. Cependant, cette année, les skieurs pourront constater les nombreuses améliorations qui ont été apportées au centre de ski. Il reste présentement à la neige à faire son apparition définitive.

Pour tout genre d'assurances voyez

GASTON FLEURY

- Fonds sécurité
- Assurances hypothécaires
- Vie privilégiée pour hommes d'affaires et professionnels
- Assurance commerciale
- Fonds de pension
- Analyse de succession
- Assurance group, vie, accident et maladie.

GASTON FLEURY
C. L. U.
16, St-Martin,
Louiseville,
228-4120

SUN LIFE DU CANADA

PRIX D'AUBAINES SUR LES APPAREILS

Inglis

La réputation des lessiveuses et sècheuses Inglis vous permet d'acheter en toute confiance. Profitez de nos bas prix.

Visitez notre magasin ou vous aurez de magnifiques articles pour cadeaux de NOËL.

rené jourdain
MEUBLES ET APPAREILS ÉLECTRIQUES
17 SUD, NOTRE-DAME
LOUISEVILLE — TEL: 228-5252

RENE DE COTRET, OSTIGUY, HEBERT, ST-ARNAUD, VERRIER, BEAUCHEMIN & CIE
Comptables agréés

Jacques René De Cotret, C.A.
Jean Ostiguy, C.A.
Charles Hébert, C.A.
Paul René De Cotret, C.A.

André St-Arnaud, C.A.
René Verrier, C.A.
Léopold Beauchemin, C.A.

78, PLACE 21 MARS
480, ST-JEAN
857, ST-PIERRE

NICOLET
DRUMMONDVILLE
TROIS-RIVIERES

BONBONS DE NOËL

Assortiment de Noël, boîte de 2 lbs \$3.40
Noix salées, boîte de 1 lb \$2.00
L'œuf "Félix", 95¢
Gâteau aux fruits (en boîte-cadeau métallique), boîte de 2 lbs \$3.50
Bougie de Noël, 95¢
Miniatures "Père Noël", \$1.25

De 10¢ à \$5.00... UN CHOIX ABONDANT DE FRIANDISES POUR TOUS VOS CADEAUX DES FÊTES!

LES MAGASINS DE BONBONS
Laura Secord

Centre d'Achats de Trois-Rivières - 1398, rue Notre-Dame